



## ABIVAX ANNONCE LA TENUE D'UNE ASSEMBLEE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE AD HOC LE 9 NOVEMBRE 2022

**PARIS, FRANCE, le 3 octobre 2022 – 18h00 (CEST)** – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX), société de biotechnologie au stade clinique de phase 3 développant des nouveaux médicaments modulant le système immunitaire afin de traiter les maladies inflammatoires, les maladies virales et le cancer, annonce aujourd'hui qu'une Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire ad hoc (l'« **Assemblée Générale** ») se tiendra le 9 novembre 2022 à 10 heures dans les locaux du cabinet Dechert (Paris) LLP, situés au 32 rue de Monceau à Paris (75008).

L'avis préalable de réunion n°2204052, valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°118 le 3 octobre 2022. Une copie de l'avis, et de sa traduction en anglais, sont disponibles sur le [site internet de la Société \(« Investisseurs »\)](#).

Cette Assemblée Générale a pour objet de renouveler les délégations financières existantes au Conseil d'Administration, conformément au texte des résolutions approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration, afin d'autoriser Abivax à réaliser une ou plusieurs opérations de financement pour financer ses activités et, notamment, son programme clinique de phase 3 de l'obefazimod dans le traitement de la rectocolite hémorragique.

Il sera également proposé aux actionnaires de mettre en place de nouvelles délégations au profit du Conseil d'Administration afin de mettre en place des mécanismes d'intéressement au capital, ou de modifier les mécanismes existants, des employés, des dirigeants et/ou des autres partenaires de la Société, sous la forme de bons de souscription, d'options et/ou d'actions.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les modalités détaillées de participation à l'Assemblée et d'envoi de questions écrites sont disponibles dans l'avis de réunion susvisé.

\*\*\*\*\*

### À propos d'Abivax ([www.abivax.com](http://www.abivax.com))

Entreprise de biotechnologie en phase 3 clinique, Abivax vise à moduler le système immunitaire de l'organisme pour traiter les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, d'infections virales et de cancer. Abivax, fondée par Truffle Capital, est cotée sur le compartiment B d'Euronext (ISIN : FR0012333284 – Mémo : ABVX). Basée à Paris et Montpellier, Abivax a deux candidats médicaments en développement clinique, obefazimod (ABX464) dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques sévères et ABX196 dans le traitement du carcinome hépatocellulaire.

Pour plus d'informations sur la Société, visitez le site [www.abivax.com/fr](http://www.abivax.com/fr). Suivez-nous également sur Twitter @ABIVAX\_.

### Contacts

**Abivax  
Communications**  
Regina Jehle  
[regina.jehle@abivax.com](mailto:regina.jehle@abivax.com)  
+33 6 24 50 69 63

**Investors  
LifeSci Advisors**  
Ligia Vela-Reid  
[lvela-reid@lifesciadvisors.com](mailto:lvela-reid@lifesciadvisors.com)  
+44 7413 825310

**Press Relations & Investors Europe  
MC Services AG**  
Anne Hennecke  
[anne.hennecke@mc-services.eu](mailto:anne.hennecke@mc-services.eu)  
+49 211 529 252 22



**Public Relations France**

**Actifin**

Ghislaine Gasparetto  
[ggasparetto@actifin.fr](mailto:ggasparetto@actifin.fr)  
+33 6 21 10 49 24

**Public Relations France**

**Primatice**

Thomas Roborel de Climens  
[thomasdeclimens@primatice.com](mailto:thomasdeclimens@primatice.com)  
+33 6 78 12 97 95

**Public Relations USA**

**Rooney Partners LLC**

Jeanene Timberlake  
[jtimberlake@rooneypartners.com](mailto:jtimberlake@rooneypartners.com)  
+1 646 770 8858

**AVERTISSEMENT**

*Ce communiqué de presse n'a qu'un but informatif, et les informations qui y sont contenues ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans toute juridiction, notamment en France. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a pas non plus de lien avec les objectifs de placement, la situation financière ou les besoins particuliers de qui que ce soit. Il ne doit pas être considéré par quiconque comme un substitut à l'exercice de son propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être restreinte par certaines législations locales. Les destinataires de ce communiqué de presse sont tenus de s'informer sur les éventuelles restrictions auxquelles ils pourraient être contraints et, le cas échéant, de les respecter.*